

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.

(à fournir en 3 exemplaires)

Je, soussigné Sté BATIMODULE
demeurant à : 92 Avenue du 8 Mai 1945 18100 VIERZON Tél. : 0248712143
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) :

la carrosserie suivante :

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu que :

- (1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
- (1) le porte à faux arrière du véhicule carrossé toutes saillies comprises ne satisfait pas à la limite minimale-maximale (1) fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
- (1) les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minima-maxima (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le service des mines.
- (1) la largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque : BATIMODULE
Type : ORIGINAL
N° d'identification : 000ORIGIN059 02180
Nombre de places assises : -
(y compris le conducteur)
Empattement : F ou F' = 3,628 m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors rout)

Longueur L = 5,418 m
Largeur l = 2,130 m
Surface L x l = 12,46 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = 3,43 m
Porte à faux arrière du véhicule : X = 1,714 m
Longueur des ferrures et charnières : 0,049 m
Porte à faux arrière utile : X_u = 1,665 m

Distance du Centre de Gravité du chargement à l'axe de l'essieu arrière, ou à l'axe du tandem ou à l'axe de l'essieu central pour un véhicule à 3 essieux équipés :

Y = 0,050 m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de l'essieu avant ou du pivot (F ou F') - Y = 3,578 m

- Poids total autorisé en charge : PTAC = 1600 kg
- Poids à vide du véhicule carrossé = 1380 kg
PV = PC + M + Ca = - kg
PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord sans conducteur ni passagers, sans porte-roues ni roues de secours, avec accumulateurs.

M : poids du ou des porte-roues de secours garnis.

Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.

- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque)

PV.AV = 60 kg

- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4) PV.AR = 1320 kg

- Poids du conducteur et des passagers :

p : 75 kg x nombre de passagers (conducteur compris)

p = - kg

- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3)

p.AV = p (cas de cabine avancée) (1) = - kg

$p.AV = \frac{2p}{3}$ (cas de cabine normale) (1) = - kg

- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3)

p.AR = 0 kg (cas de cabine avancée) (1) = - kg

$p.AR = \frac{p}{3}$ (cas de cabine normale) (1) = - kg

- Chargement : Ch = 220 kg
(Ch = PTAC - PV - p).

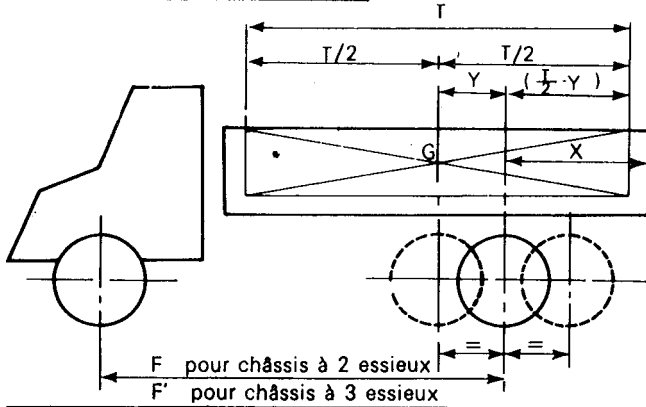
(1) Barre la mention inutile.

(2) Voir notice descriptive.

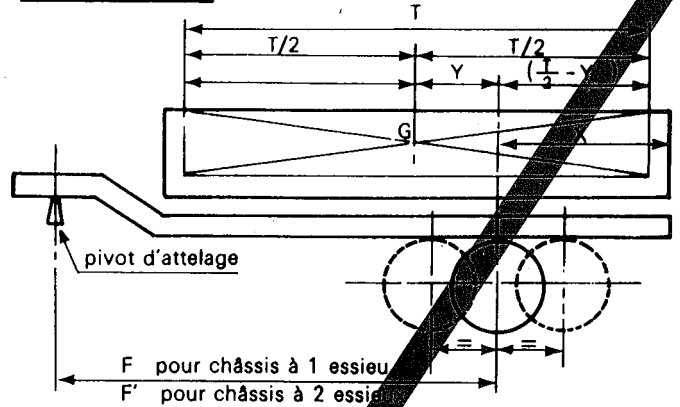
(3) Dans le cas de cabine "hors série", p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.

(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.

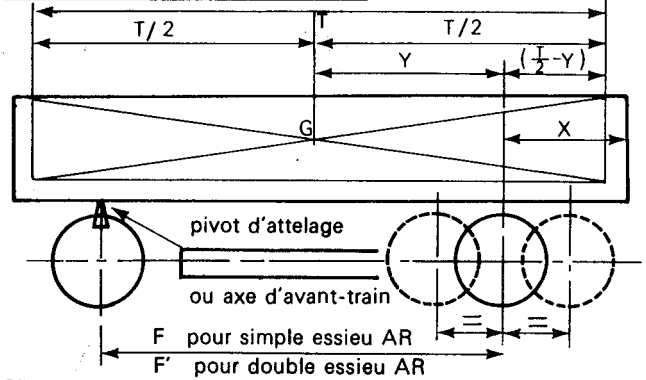
CAMION PORTEUR ou TRACTEUR



SEMI-REMORQUE



SEMI-REMORQUE ou REMORQUE



CAS PARTICULIERS (éventuellement)

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT :

Essieu(x) AV (ou pivot) $Ch\ AV = Ch \times \frac{Y}{F\ ou\ F'} = 220 \times \frac{0,050}{3,628} = 3,03$ kg

Essieu(x) AR $Ch\ AR = Ch \times \frac{(F\ ou\ F') - Y}{F\ ou\ F'} = 220 \times \frac{3,578}{3,628} = 216,97$ kg

REPARTITION DU POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC)

Essieu (x) AV (ou pivot)	}	Poids à vide : PV. AV = 60 kg	Essieu(x) AR	}	Poids à vide : PV. AR = 1320 kg
		Poids conducteur et passagers :			Poids conducteur et passagers :
		p. AV = 0 kg			p. AR = 0 kg
		Ch AV = 3,03 kg			Ch AR = 216,97 kg
		PT AV total = 63,03 kg			PT AR total = 1536,97 kg
		PT AV autorisé :			PT AR autorisé :
minimal (2) 100 kg	minimal (2) 1600 kg				
maximal (2) 100 kg	maximal (2) 1600 kg				

Fait à Vierzon le 27/09/02

signature
BATIMODULE
 SARL au capital de 500 000 F
 92, av du 8 Mai 1945
 18100 VIERZON
 Tél : 02.48.71.21.43
 Fax : 02.48.75.21.42
 RCS BOURGES 97 B 142 - APE 342 B
 SIRET 411 883 895 00012

NOTA :

Porte à faux AR utile : distance de l'extrémité AR hors tout d'un véhicule non compris, s'il y a lieu, l'épaisseur du dispositif de fermeture (portes, hayon...) et la longueur des ferrures et charnières, à :

- l'axe de l'essieu AR pour un véhicule à 1 essieu AR;
- l'axe du terrain pour un véhicule à 2 essieux AR;
- l'axe de l'essieu central pour un véhicule à 3 essieux AR équidistants.

Ferrures et charnières : dispositifs (ferrures et charnières de la porte AR, tampons, crochet d'attelage...) de poids négligeable placés à l'arrière d'un véhicule.

Le chargement est supposé concentré au point G (centre de gravité), milieu de la longueur utile de chargement.

Dans les cas contraires, la position du centre de gravité doit être déterminée en premier lieu.

Cas des mobiles multiples : G à indiquer sur le véhicule porteur en fonction du Ca, qui dans le cas particulier doit correspondre au poids de l'élément mobile vide et de ses équipements.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION
A TITRE ISOLE

Motif de la demande : REMORQUE ORIGINALE DE PTAC SUPERIEUR A 750 KG, MAIS INFERIEUR OU
EGAL A 3500 KG

Il résulte des constatations effectuées le 02/10/2002
à la demande de BATIMODULE SARL
92 avenue du 8 Mai 1945
18100 VIERZON

que le véhicule ci-dessous décrit :

- Dossier n° : 18012002000930
- 1 - Genre : RESP
 - 2 - Marque : BATIMODULE
 - 3 - Type : ORIGINAL
 - 4 - N° d'identification ou n° d'ordre dans la série : 000ORIGIN05902184
 - 5 - Carrosserie : NON SPEC
 - 6 - Source d'énergie :
 - 7 - Puissance administrative :
 - 7bis - Cylindrée :
 - 8 - Nombre de places assises : 0
 - 9 - Dimensions (véhicules PTAC > 3500 kg et tous véhicules destinés au transport de marchandises)
Largeur : 2.3 m Longueur : 5.41 m Surface : 12.44 m²
 - 10 - Poids total autorisé en charge : 1.600 tonne(s)
 - 11 - Poids à vide (en ordre de marche) : 1.380 tonne(s)
 - 12 - Poids total roulant autorisé : Néant
 - 13 - Charge utile (transport marchandises uniquement) : 0.220 tonne(s)
 - 14 - Niveau sonore de référence : 0 db(A)
 - 15 - Régime de rotation du moteur correspondant : 0 tours/minute
 - 16 - Date de première mise en circulation : NEUF
 - 17 - Précédent numéro d'immatriculation : NEUF - FRANCE

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles
R.311-1 à R.313-5 et R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 570.00 Francs - 86.90 Euros

Mentions spéciales :
. MISE EN CIRCULATION

Pour le préfet
Le Directeur régional, par délégation
Christophe MERLIN
LE CHEF DE LA SECONDE SUBDIVISION DU CHER

A BOURGES, le 02/10/2002

Daniel POMMIER
LE CHEF DU CENTRE DE CONTROLE DE VEHICULES DE
BOURGES

Nota : Voie de recours - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser
au directeur de la DRIRE CENTRE 6 Rue Charles de Coulomb 45077 ORLEANS CEDEX 2

